



L'Europe, combien ça coûte ?

A quatre jours du scrutin, suite de notre série. Le sociologue angevin Albrecht Sonntag s'arrête aujourd'hui sur un sujet délicat, souvent soumis à la controverse : l'Union européenne et ses finances.

Par Albrecht SONNTAG*
albrecht.sonntag@essca.fr

Sl'on observe les tractations budgétaires lors des sommets européens, on peut être gagné par l'impression que les sommes en jeu sont énormes. C'est vrai et faux à la fois. 120 milliards d'euros de budget annuel, cela fait beaucoup de zéros. En même temps, cela représente tout juste un petit pour cent du produit intérieur brut de l'ensemble des vingt-sept États membres. 1 % seulement ! Du coup, cela fait beaucoup moins impressionnant. Comme chaque pays contribue à hauteur de sa richesse et de son niveau de développement, il n'est que normal que la France se situe en deuxième position des cotisants,

derrière l'Allemagne. Elle assure 17 % des ressources du budget européen, soit 235 € par ressortissant. Dans un pays où la dette publique s'élève désormais à plus de 21 000 € par habitant, cette contribution ne paraît guère démesurée. D'autant plus qu'il faut prendre en compte ce que la France obtient en retour, que ce soit sous forme de subventions agricoles, de cofinancement d'infrastructures, de moyens de recherche, etc. Sans même parler des bénéfices intangibles mais réels que rapporte le simple fait d'être membre du marché unique à des économies développées et exportatrices comme la France ou l'Allemagne.

Face à ces chiffres, il est difficile d'affirmer que l'Europe coûte cher au contribuable. Et il est surprenant que cette idée reçue ait la vie aussi dure. Cela tient peut-être au fait qu'il est toujours tentant de donner crédit aux rumeurs de gaspillage ou de fraude

- en général non fondées et rarement vérifiées - que certains font circuler, ou de dénoncer le présumé mode de vie extravagant des Eurodéputés (cliché qui ne correspond à aucune réalité).

Bien sûr, tout comme dans nos États et collectivités territoriales, l'usage du budget collectif comprend des dépenses contestées par les uns et les autres. C'est peu dire que la politique agricole commune, toujours le poste de dépenses le plus important, ne fait plus l'unanimité. Que le Royaume-Uni bénéficie aujourd'hui encore d'un rabais sur sa contribution accordé en 1984 est franchement scandaleux. Et dans beaucoup de pays, on voit d'un mauvais œil le fait que le maintien de Strasbourg comme siège du Parlement oblige les députés à effectuer chaque mois un déménagement fort coûteux depuis Bruxelles - 200 millions d'euros par an ! - pour quelques jours seulement.

Le budget européen possède encore une autre caractéristique, souvent négligée : il est un outil de solidarité active. Si nous acceptons au sein de notre État de redistribuer l'argent, via l'impôt, entre régions riches et pauvres, pourquoi serions-nous réticents à appliquer le même principe à l'échelle européenne. Réclamer « I want my money back » (« Je veux qu'on me rende mon argent »), comme avait coutume de le dire Madame Thatcher, c'est n'avoir rien compris à l'esprit même d'une communauté européenne entre les peuples.

***Albrecht Sonntag est titulaire de la chaire Intégration européenne à l'École supérieure des sciences commerciales d'Angers (ESSCA). Les articles d'Albrecht Sonntag sont mis en ligne sur le site www.essca.fr. Demain : l'Union européenne est-elle antidémocratique ?**